

Lognes. La ville aide les habitants à trouver une meilleure mutuelle



Lognes. Le maire, André Yuste (PS), a signé cette convention de partenariat avec Actiom au printemps dernier. Une cinquantaine de familles en profitent déjà. LP/Julie Olagnol.
J.O.

[LognesActiomMutuelleComplémentaire santé](#)

La ville a intégré le dispositif « Ma commune, ma santé » de l'association Actiom. Des permanences sont organisées pour aider les habitants dans leurs démarches de résiliation et d'inscription.

La Ville de Lognes a signé une convention partenariale de mutuelle pour tous avec Actiom (actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat). Cette association négocie les tarifs avec les mutuelles pour proposer une meilleure offre aux habitants que s'ils effectuaient les démarches seuls. Intitulé « Ma commune, ma santé », le dispositif auquel a adhéré Lognes propose un libre choix de formules entre 4 mutuelles et 13 niveaux de garanties (économie-sécurité-confort) ainsi qu'un

accompagnement dans toutes les démarches. D'autres communes du Val-Maubuée sont déjà entrées dans le dispositif comme Torcy et Champs-sur-Marne.

« Il s'adresse à tous, et particulièrement à ceux qui ne peuvent plus payer leur adhésion à une mutuelle et sont obligés de rogner sur leurs dépenses de santé », souligne André Yuste, le maire (PS). A commencer par « les jeunes, les personnes en contrats précaires, les seniors, les femmes seules avec des enfants », qui ne bénéficient pas de la mutuelle payée à 50 % par l'employeur, inscrite dans la loi depuis le 1^{er} janvier 2016.

Pour se faire accompagner dans ces démarches, il est possible de se renseigner durant les permanences du Centre communal d'action sociale. L'adhésion à l'association coûte 12 €. « La mairie ne peut pas participer financièrement mais sert de passerelle entre les Lognots et l'association, qui elle-même est en contact avec les mutuelles », précise l' élu.

Près d'une cinquantaine de familles avaient déjà découvert ces offres avant l'été. « C'est le moment de se renseigner, les mois de septembre et octobre sont propices pour résilier votre mutuelle, pour une meilleure couverture et/ou un gain de pouvoir d'achat », ajoute la municipalité.

En parallèle, la mairie de Lognes a lancé un annuaire des professions médicales libérales, réparties par spécialité, avec les coordonnées des praticiens. Un plus pour les nouveaux arrivants qui cherchent un médecin près de chez eux.

Inscription auprès du CCAS au 01.60.06.88.55. Plus de renseignements sur macommunemasante.org ou par téléphone au 05.64.10.00.48 (prix appel local), du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures.

leparisien.fr